REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004339600130

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

POSTE COMPTABLE DE : MAUBEUGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	47
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	51
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	53
A3.2 - Etalement des provisions	54
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	55
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	56
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	57
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	58
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	59
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	60
A6 - Etat des charges transférées	61
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	62
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	63
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	64
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	65
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	67
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	68
B1.7 - Etat des engagements reçus	69
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	70
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	71
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	72
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	74
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	75
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	76
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires délibération n° 2757 du 08/04/2021.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE						
	EXPLOITATION					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 480 715,00	10 480 715,00			
+ + +						
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	10 480 715,00	10 480 715,00			
INVESTISSEMENT						

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 038 000,00	8 038 000,00
	+	+	+

R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)

	_	_
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 038 000,00	8 038 000,00

7	$\overline{}$	т	Δ	ı

TOTAL DU BUDGET (3)	18 518 715,00	18 518 715,00
---------------------	---------------	---------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

 $^{(3) \} Total \ de \ la \ section \ d'exploitation = RAR + résultat \ report\'e + cr\'edits \ d'exploitation \ vot\'es.$

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 509 700,00	0,00	4 582 029,13	4 582 029,13	4 582 029,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 873 104,00	0,00	2 945 290,00	2 945 290,00	2 945 290,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 010,00	5 010,00	5 010,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	6 382 804,00	0,00	7 532 329,13	7 532 329,13	7 532 329,13
66	Charges financières	253 852,00	0,00	247 400,87	247 400,87	247 400,87
67	Charges exceptionnelles	99 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	6 735 656,00	0,00	7 859 230,00	7 859 230,00	7 859 230,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 622 746,00		60 777,00	60 777,00	60 777,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 645 380,00		2 560 708,00	2 560 708,00	2 560 708,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	5 268 126,00		2 621 485,00	2 621 485,00	2 621 485,00
	TOTAL	12 003 782,00	0,00	10 480 715,00	10 480 715,00	10 480 715,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 715 00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 171 782,00	0,00	10 096 715,00	10 096 715,00	10 096 715,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	282 000,00	0,00	262 000,00	262 000,00	262 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	otal des recettes de gestion des services	10 453 782,00	0,00	10 358 715,00	10 358 715,00	10 358 715,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	10 503 782,00	0,00	10 358 715,00	10 358 715,00	10 358 715,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 500 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	1 500 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
	TOTAL	12 003 782,00	0,00	10 480 715,00	10 480 715,00	10 480 715,00

	<u>'</u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 715,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 499 485,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--------------	---

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	165 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
21	Immobilisations corporelles	749 500,00	0,00	2 510 000,00	2 510 000,00	2 510 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 500 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Total des opérations d'équipement	250 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 664 500,00	0,00	5 995 000,00	5 995 000,00	5 995 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 910 000,00	0,00	1 916 000,00	1 916 000,00	1 916 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
020	020 Dépenses imprévues			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 914 000,00	0,00	1 921 000,00	1 921 000,00	1 921 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	7 916 000,00	7 916 000,00	7 916 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 500 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	1 500 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
	TOTAL	9 078 500,00	0,00	8 038 000,00	8 038 000,00	8 038 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 038 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	794 000,00	0,00	208 000,00	208 000,00	208 000,00
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 016 374,00	0,00	5 208 515,00	5 208 515,00	5 208 515,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	3 810 374,00	0,00	5 416 515,00	5 416 515,00	5 416 515,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	3 810 374,00	0,00	5 416 515,00	5 416 515,00	5 416 515,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 622 746,00		60 777,00	60 777,00	60 777,00

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert	2 645 380,00		2 560 708,00	2 560 708,00	2 560 708,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
	des recettes d'ordre	5 268 126,00		2 621 485,00	2 621 485,00	2 621 485,00
d	'investissement					
	TOTAL	9 078 500,00	0,00	8 038 000,00	8 038 000,00	8 038 000,00

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 038 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 499 485,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 582 029,13		4 582 029,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 945 290,00		2 945 290,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00		5 010,00
66	Charges financières	247 400,87	0,00	247 400,87
67	Charges exceptionnelles	79 500,00	0,00	79 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 560 708,00	2 560 708,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		60 777,00	60 777,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 859 230.00	2 621 485.00	10 480 715.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 480 715,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	122 000,00	122 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 916 000,00	0,00	1 916 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	300 000,00		300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	185 000,00	0,00	185 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 510 000,00	0,00	2 510 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	5 000,00	0,00	5 000,00
	(0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 916 000,00	122 000,00	8 038 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 038 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 096 715,00		10 096 715,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	262 000,00		262 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 122 000,00 0,00 0,00	0,00 122 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	10 358 715,00	122 000,00	10 480 715,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 480 715,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	208 000,00	0,00	208 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 208 515,00	0,00	5 208 515,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	2 560 708,00	2 560 708,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		60 777,00	60 777,00
	Recettes d'investissement - Total	5 416 515,00	2 621 485,00	8 038 000,00

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 509 700,00	4 582 029,13	4 582 029,13
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 038 000,00	2 158 000,00	2 158 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	364 500,00	360 500,00	360 500,00
6066	Carburants	90 000,00	130 000,00	130 000,00
6068	Autres matières et fournitures	118 000,00	120 000,00	120 000,00
611	Sous-traitance générale	962 000,00	805 143,13	805 143,13
6135 6137	Locations mobilières	45 000,00 5 000,00	42 976,00 5 000,00	42 976,00 5 000,00
61528	Redevances, droits de passage, servitude Entretien,réparation autres biens immob.	120 000,00	155 000,00	155 000,00
61551	Entretien matériel roulant	160 000,00	160 000,00	160 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	47 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	132 500,00	116 790,00	116 790,00
617	Etudes et recherches	90 000,00	107 000,00	107 000,00
618	Divers	55 000,00	98 000,00	98 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	99 000,00	63 000,00	63 000,00
6238	Divers	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	2 800,00	2 600,00	2 600,00
6256	Missions	1 100,00	1 300,00	1 300,00
6257	Réceptions	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	86 000,00	86 000,00	86 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	1 420,00	1 420,00
6378	Autres taxes et redevances	63 500,00	83 500,00	83 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 873 104,00	2 945 290,00	2 945 290,00
6218	Autre personnel extérieur	400 000,00	408 000,00	408 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	24 357,00	24 357,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 766,00	6 766,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	23 635,00	23 635,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 473 104,00	1 415 292,00	1 415 292,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	433 933,00	433 933,00
6415	Supplément familial	0,00	22 674,00	22 674,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	218 904,00	218 904,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	371 211,00	371 211,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 469,00	2 469,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	18 049,00	18 049,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 010,00	5 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	6 382 804,00	7 532 329,13	7 532 329,13
66	Charges financières (b) (8)	253 852,00	247 400,87	247 400,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	265 000,00	254 000,87	254 000,87
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-11 148,00	-6 600,00	-6 600,00
	Charges exceptionnelles (c)			
67	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	99 000,00	79 500,00	79 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	500,00	500,00 10 000,00
6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00 4 000,00	10 000,00 4 000,00	4 000,00
673 6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	4 000,00 65 000,00	4 000,00 65 000,00	4 000,00 65 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	6 735 656,00	7 859 230,00	7 859 230,00
023	Virement à la section d'investissement	2 622 746,00	60 777,00	60 777,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 645 380,00	2 560 708,00	
				2 560 708,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 595 380,00	2 560 708,00	2 560 708,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 268 126,00	2 621 485,00	2 621 485,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 268 126,00	2 621 485,00	2 621 485,00

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE stal des opérations réelles et d'ordre)	12 003 782,00	10 480 715,00	10 480 715,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 715,00

Détail du calcul des l	NE au compte	66112 (8)
------------------------	--------------	-----------

Dotail da calcal acc lette da c	ompto our in (o)
Montant des ICNE de l'exercice	40 723,81
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 323,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 600,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 171 782,00	10 096 715,00	10 096 715,00
704	Travaux	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 340 000,00	9 195 215,00	9 195 215,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	610 282,00	680 000,00	680 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7088	Autres produits activités annexes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	282 000,00	262 000,00	262 000,00
741	Primes d'épuration	200 000,00	180 000,00	180 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	17 000,00	17 000,00	17 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	65 000,00	65 000,00	65 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	10 453 782,00	10 358 715,00	10 358 715,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	10 503 782,00	10 358 715,00	10 358 715,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 500 000,00	122 000,00	122 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 500 000,00	122 000,00	122 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 500 000,00	122 000,00	122 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 003 782,00	10 480 715,00	10 480 715,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 480 715,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	165 000,00	185 000,00	185 000,00
2031	Frais d'études	130 000,00	150 000,00	150 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	35 000,00	35 000,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	749 500,00	2 510 000,00	2 510 000,00
2111	Terrains nus	2 500,00	25 000,00	25 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	10 000,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2154	Matériel industriel	435 000,00	450 000,00	450 000,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	230 000,00	410 000,00	410 000,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 000,00	25 000,00	25 000,00
2184	Mobilier	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1065	Opération d'équipement n° 1065 (5)	250 000,00	0,00	0,00
23022	Opération d'équipement n° 23022 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 664 500,00	5 995 000,00	5 995 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 910 000,00	1 916 000,00	1 916 000,00
1641	Emprunts en euros	1 910 000,00	1 916 000,00	1 916 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	5 000,00	5 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	4 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
020	Total des dépenses financières	1 914 000,00	1 921 000,00	1 921 000,00
Total	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 578 500,00	7 916 000,00	7 916 000,00
040				·
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) Reprises sur autofinancement antérieur	1 500 000,00 1 500 000,00	122 000,00 122 000,00	122 000,00 122 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	314 121,00	122 000,00	122 000,00
139111	Sub. équipt opte résult. Ayence de réad Sub. équipt opte résult. Autres	445 073,00	0,00	0,00
139110	Sub. équipt opte résult. Autres Sub. équipt opte résult. Régions	39 558,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt opte résult. Départements	9 019,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt opte résult. Communes	73 754,00	0,00	0,00
13915	Sub. equipt opte result. Gormanes Sub. equipt cpte result. Groupements	185 209,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	433 266,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 500 000,00	122 000,00	122 000,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 078 500,00	8 038 000,00	8 038 000,00
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)			+

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 038 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RE~042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	794 000,00	208 000,00	208 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	794 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	208 000,00	208 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 016 374,00	5 208 515,00	5 208 515,00
1641	Emprunts en euros	2 866 374,00	5 208 515,00	5 208 515,00
1678	Autres dettes condit ^o particulières	150 000,00 0,00	0,00	0,00
20	·		0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 810 374,00	5 416 515,00	5 416 515,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
T. (Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
l Ota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 810 374,00	5 416 515,00	5 416 515,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 622 746,00	60 777,00	60 777,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 645 380,00	2 560 708,00	2 560 708,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	28 000,00	46 540,00	46 540,00
28131	Bâtiments	2 400,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	780,00	776,00	776,00
28138	Aménagement Autres constructions	23 000,00	22 990,00	22 990,00
28151	Installations complexes spécialisées	3 000,00	3 464,00	3 464,00
28153	Installations à caractère spécifique	245 000,00	244 932,00	244 932,00
28154	Matériel industriel	300 000,00	284 872,00	284 872,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 500,00	6 448,00	6 448,00
28173	Constructions (mise à disposition)	568 000,00	583 725,00	583 725,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 258 000,00	1 259 275,00	1 259 275,00
28182	Matériel de transport	136 000,00	89 570,00	89 570,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	11 785,00	11 785,00
28184	Mobilier	800,00	713,00	713,00
28188	Autres	16 900,00	5 618,00	5 618,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	5 268 126,00	2 621 485,00	2 621 485,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	5 268 126,00	2 621 485,00	2 621 485,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 078 500,00	8 038 000,00	8 038 000,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 038 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1009 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1012 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1017 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1018 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1022 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1023 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1025 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1026 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1027 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1028 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1030 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

	2.00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1031 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1065 (1) LIBELLE : BATIMENT ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201301 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201302 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	3,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201304 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23022 (1) LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

5500717 ()) (1)	202 202 20
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1	

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1]
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 087 978,60									
1641 Emprunts en euros (total)					19 087 978,60									
000025-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/12/2007	27/11/2007	30/01/2008	1 058 600,00 941 400,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0095)-Floor -0.0095 sur TAG 3M(Postfixé) (TAG 3M(Postfixé) + 0.0095)-Floor -0.0095 sur	4,066	4,128	EUR	Т	P P	0	A-1
000028-B.Ass	CREDIT AGRICOLE	19/12/2008	30/06/2009	30/09/2009	3 015 000,00	F	TAG 3M(Postfixé) Taux fixe à	4,650	4,732	EUR	Т	Р	0	A-1
000070	CAISSE D'EPARGNE	28/02/2011	01/01/2011	25/03/2011	784 674,43	F	4.65 % Taux fixe à 5.47 %	5,470	5,545	EUR	S	Р	0	A-1
000083 (Budget Assainissement) réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/12/2022	01/06/2022	01/07/2022	1 166 666,80	V	(Livret A(Préfixé) + 0.95)-Floor -0.95 sur Livret A(Préfixé)	1,950	1,950	EUR	Т	С	0	A-1
000099	CREDIT AGRICOLE	27/11/2012	10/12/2012	11/03/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.6425 %	4,642	4,794	EUR	Т	С	0	A-1
0282884	ARKEA	12/06/2014	25/08/2014	30/09/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,310	EUR	Т	Р	0	A-1
10000256717-	CREDIT AGRICOLE	09/06/2016	28/06/2016	28/06/2017	500 000,00	F	Taux fixe à 1.83 %	1,830	1,830	EUR	А	Р	0	A-1
59FCF02828844CAM1- Tranche 2	ARKEA CAISSE D'EPARGNE	29/04/2013 01/01/2011	27/06/2013 01/01/2011	30/05/2014 25/03/2011	2 000 000,00 149 461,80	F	Taux fixe à 3.83 % Taux fixe à	3,830 5,470	3,830 5,545	EUR	A S	C P	0	A-1 A-1
7894603CCSA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	20/03/2011	149 461,80		5.47 %	5,470	5,545	EUK	5	Ρ Ρ		A-1

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
					Lingitunto o	uctics a r c	ignic da contrac	Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
DD11312692	ARKEA	22/12/2017	06/02/2018	30/04/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	Т	Р	0	A-1
MIS283172EUR-1- B.AS	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	24/06/2014	01/07/2014	01/02/2015	1 472 175,57	F	Taux fixe à	3,440	3,490	EUR	А	Х	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de					5 482 330,59									
conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					5 482 330,59									
000030	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/08/2004	26/08/2004	23/01/2008	71 400,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000031	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/08/2004	09/12/2004	07/02/2008	68 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000032	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/07/2005	01/07/2005	04/10/2008	840 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000033	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/10/2006	05/10/2006	05/10/2007	43 265,03	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000033bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/04/2001	17/04/2001	05/10/2007	100 951,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000034	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/04/2001	10/04/2001	18/03/2008	20 866,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000034bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/04/2001	10/04/2001	18/03/2008	48 688,40	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000035	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/04/2002	29/04/2002	22/09/2007	10 659,37	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000035bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/04/2002	29/04/2002	22/09/2007	52 049,90	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000036	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/01/2003	30/01/2003	05/10/2007	64 394,40	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000036bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/01/2003	30/01/2003	05/10/2007	150 253,60	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000037	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/01/2003	30/01/2003	30/12/2007	64 394,40	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
000037bis	Agence de l'Eau Artois	30/01/2003	30/01/2003	30/12/2007	150 253,60	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000038	Picardie Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2004	26/01/2004	20/02/2006	14 971,97	F	% Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000038bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2004	26/01/2004	20/02/2006	74 468,80	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000039	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2004	26/01/2004	05/10/2006	35 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000039bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2004	26/01/2004	05/10/2006	35 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000040	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/08/2004	27/08/2004	05/10/2006	124 215,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000040bis	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/08/2004	27/08/2004	05/10/2006	53 235,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000041	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/11/2005	21/11/2005	13/11/2011	179 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000047	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2005	13/02/2005	13/02/2006	61 894,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000048	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/02/2002	28/02/2002	15/05/2006	86 522,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000050	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/01/2006	30/01/2006	12/11/2011	1 567 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000051	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	15/03/2013	5 130,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000052	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/07/2006	21/07/2006	13/11/2011	58 075,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000053	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/01/2007	15/01/2007	13/11/2011	170 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000054	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/07/2007	23/07/2007	13/11/2011	77 797,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000055	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/12/2007	20/12/2007	13/11/2011	293 049,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000056	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/12/2007	20/12/2007	13/11/2011	146 010,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
000057	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/07/2009	07/07/2009	30/06/2012	51 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000058	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/11/2010	13/11/2010	13/11/2011	129 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000059-Agence de l'Eau	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	26/08/2012	124 830,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
000087	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/07/2009	07/07/2009	12/12/2013	15 390,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
000088	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/07/2009	07/07/2009	27/01/2013	22 230,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
000089	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/07/2009	07/07/2009	28/03/2014	8 920,95	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
000090	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	02/02/2013	20 520,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
000091	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	12/12/2013	10 260,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
000092	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	02/02/2013	54 720,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
000096	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/11/2010	02/11/2010	14/12/2013	10 260,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
000098	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2009	16/12/2009	22/12/2012	8 550,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
100	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2013	09/07/2013	09/07/2014	18 810,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
10421	Agence de l'Eau Artois	22/10/2014	12/04/2019	12/04/2021	19 800,00	F	7 Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
11778	Picardie Agence de l'Eau Artois	04/12/2015	09/03/2020	09/03/2022	43 200,00	F	7 Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
14913	Picardie Agence de l'Eau Artois	09/10/2012	16/05/2014	16/05/2016	94 140,00	F	% Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
36792	Picardie Agence de l'Eau Artois	28/03/2001	11/09/2005	11/09/2006	60 026,80	F	7 Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
79658	Picardie Agence de l'Eau Artois	08/02/2010	26/11/2014	26/11/2015	20 520,00	F	% Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	Р	0	A-1
79698	Picardie Agence de l'Eau Artois	08/02/2010	24/04/2015	24/04/2016	35 880,00	F	7 Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
79699	Picardie Agence de l'Eau Artois Picardie	06/12/2013	26/11/2013	26/11/2015	11 970,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
80364	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/12/2013	19/11/2003	28/11/2015	5 130,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
86031	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2011	29/11/2011	23/11/2020	16 177,09	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
86032	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2011	29/11/2011	23/11/2020	30 780,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés	ricardic				1 871 110,56		70							
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					1 871 110,56									
11775	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/12/2015	04/12/2015	19/05/2018	44 820,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
11781	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/12/2015	09/12/2015	30/11/2018	65 310,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
11787	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/07/2010	01/03/2016	19/05/2018	13 500,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
13870	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/03/2012	20/03/2012	19/11/2015	951 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
14144	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/07/2012	03/07/2012	12/12/2019	18 810,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
14145	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/06/2012	11/06/2012	01/12/2017	5 130,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
14261	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2012	23/10/2012	25/03/2018	46 806,64	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
14524	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2012	23/10/2012	14/12/2017	14 535,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
14859	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/10/2013	25/10/2013	30/06/2017	5 940,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
16537	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/01/2013	17/01/2013	16/05/2016	145 607,92	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
17406	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/07/2013	15/05/2014	15/05/2016	100 500,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
17581	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/02/2020	28/07/2020	28/07/2022	78 831,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
17739-1	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/11/2013	15/11/2013	28/11/2016	37 680,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
17739-2	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/11/2013	05/05/2014	05/05/2016	56 520,00	F	% Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
17740-2	Agence de l'Eau Artois Picardie	15/11/2013	05/05/2014	05/05/2016	56 700,00	F	% Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
18079	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/10/2013	25/10/2013	17/12/2017	21 000,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
19236	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/03/2014	06/03/2014	19/05/2018	60 300,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
57346	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/10/2018	24/11/2020	24/11/2022	18 900,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
80366	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/02/2010	08/02/2010	07/04/2018	5 400,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
81775	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/07/2010	21/07/2010	26/05/2017	49 950,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
81803	Agence de l'Eau Artois Picardie	05/07/2010	05/07/2010	19/05/2018	9 090,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	Α	С	0	A-1
81804	Agence de l'Eau Artois	05/07/2010	05/07/2010	19/05/2018	54 990,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
86034	Picardie Agence de l'Eau Artois	15/09/2011	15/09/2011	25/03/2018	9 390,00	F	% Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)	Picardie				0,00		70							
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Ī						Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat	_						
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Total général					26 441 419,75									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			_	
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 070 129,22					1 566 768,91	229 481,96	0,00	40 991,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 070 129,22					1 566 768,91	229 481,96	0,00	40 991,92
000025-01	N	0,00	A-1	349 654,07	4,83	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0095)-Floor -0.0095 sur TAG 3M(Postfixé)	0,914	64 378,36	7 800,04	0,00	1 982,94
000025-02	N	0,00	A-1	310 773,86	4,91	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0095)-Floor -0.0095 sur TAG 3M(Postfixé)	1,333	57 230,10	7 898,49	0,00	887,10
000028-B.Ass	N	0,00	A-1	411 100,56	1,50	F	Taux fixe à 4.65	4,732	266 118,71	14 520,42	0,00	0,00
000070	N	0,00	A-1	81 761,78	0,73	F	Taux fixe à 5.47	5,545	81 761,78	3 369,30	0,00	0,00
000083 (Budget Assainissement) réam	N	0,00	A-1	1 050 000,14	4,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.95)-Floor -0.95 sur Livret A(Préfixé)	2,950	233 333,33	32 492,25	0,00	9 618,84
000099	N	0,00	A-1	1 666 666,80	4,94	F	Taux fixe à 4.6425 %	4,794	333 333,32	72 334,88	0,00	3 438,89
0282884	N	0,00	A-1	987 332,76	6,50	F	Taux fixe à 3.27 %	3,310	138 632,09	30 597,35	0,00	0,00
10000256717-	N	0,00	A-1	368 538,81	13,49	F	Taux fixe à 1.83	1,830	23 334,75	6 744,26	0,00	3 193,71
59FCF02828844CAM1- Tranche 2	N	0,00	A-1	800 000,03	5,41	F	Taux fixe à 3.83	3,830	133 333,33	30 640,00	0,00	14 894,44
7894603CCSA	N	0,00	A-1	15 573,72	0,73	F	Taux fixe à 5.47	5,545	15 573,72	641,72	0,00	0,00

						Emprupt	s et dettes au 01/01	/N				
						Linbrant	Taux d'intérêt	/N		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
DD11312692	N	0,00	A-1	709 624,27	10,08	F	Taux fixe à 1.65	1,660	64 079,69	11 313,67	0,00	1 775,25
MIS283172EUR-1- B.AS	N	0,00	A-1	319 102,42	1,08	F	% Taux fixe à 3.44 %	3,490	155 659,73	11 129,58	0,00	5 200,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 644 302,70					256 202,64	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 644 302,70					256 202,64	0,00	0,00	0,00
000030	N	0,00	A-1	11 900,10	2,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 966,66	0,00	0,00	0,00
000031	N	0,00	A-1	17 000,00	4,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 400,00	0,00	0,00	0,00
000032	N	0,00	A-1	91 203,99	4,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 240,77	0,00	0,00	0,00
000033	N	0,00	A-1	4 807,27	1,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 403,61	0,00	0,00	0,00
000033bis	N	0,00	A-1	11 216,86	1,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 608,43	0,00	0,00	0,00
000034	N	0,00	A-1	3 477,86	2,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 159,24	0,00	0,00	0,00
000034bis	N	0,00	A-1	8 114,75	2,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 704,91	0,00	0,00	0,00
000035	N	0,00	A-1	1 184,49	1,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	592,18	0,00	0,00	0,00
000035bis	N	0,00	A-1	5 783,34	1,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 891,66	0,00	0,00	0,00
000036	N	0,00	A-1	7 155,04	1,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 577,46	0,00	0,00	0,00
000036bis	N	0,00	A-1	16 694,88	1,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 347,42	0,00	0,00	0,00
000037	N	0,00	A-1	7 155,04	2,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 577,46	0,00	0,00	0,00
000037bis	N	0,00	A-1	16 694,88	2,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 347,42	0,00	0,00	0,00
000038	N	0,00	A-1	831,88	0,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	831,88	0,00	0,00	0,00
000038bis	N	0,00	A-1	4 032,98	0,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 032,98	0,00	0,00	0,00
000039	N	0,00	A-1	1 995,00	0,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 995,00	0,00	0,00	0,00
000039bis	N	0,00	A-1	1 877,76	0,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 877,76	0,00	0,00	0,00
000040	N	0,00	A-1	6 900,89	0,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 900,89	0,00	0,00	0,00
000040bis	N	0,00	A-1	2 957,50	0,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 957,50	0,00	0,00	0,00
000041	N	0,00	A-1	71 820,00	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 977,50	0,00	0,00	0,00
000047	N	0,00	A-1	3 438,61	0,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 438,61	0,00	0,00	0,00
000048	N	0,00	A-1	4 806,81	0,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 806,81	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
						Inprun	Taux d'intérêt	/N		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
000050	N	0,00	A-1	627 040,00	7,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	78 380,00	0,00	0,00	0,00
000051	N	0,00	A-1	2 565,00	9,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	256,50	0,00	0,00	0,00
000052	N	0,00	A-1	23 230,00	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 903,75	0,00	0,00	0,00
000053	N	0,00	A-1	68 040,00	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 505,00	0,00	0,00	0,00
000054	N	0,00	A-1	31 119,10	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 889,87	0,00	0,00	0,00
000055	N	0,00	A-1	111 671,40	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 958,92	0,00	0,00	0,00
000056	N	0,00	A-1	53 625,78	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 703,20	0,00	0,00	0,00
000057	N	0,00	A-1	23 085,00	8,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 565,00	0,00	0,00	0,00
000058	N	0,00	A-1	51 720,00	7,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 465,00	0,00	0,00	0,00
000059-Agence de l'Eau	N	0,00	A-1	56 173,50	8,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 241,50	0,00	0,00	0,00
000087	N	0,00	A-1	7 695,00	9,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	769,50	0,00	0,00	0,00
000088	N	0,00	A-1	11 115,00	9,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 111,50	0,00	0,00	0,00
000089	N	0,00	A-1	4 906,59	10,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	446,04	0,00	0,00	0,00
000090	N	0,00	A-1	10 260,00	9,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 026,00	0,00	0,00	0,00
000091	N	0,00	A-1	5 130,00	9,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	513,00	0,00	0,00	0,00
000092	N	0,00	A-1	27 360,00	9,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 736,00	0,00	0,00	0,00
000096	N	0,00	A-1	5 130,00	9,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	513,00	0,00	0,00	0,00
000098	N	0,00	A-1	3 847,50	8,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	427,50	0,00	0,00	0,00
100	N	0,00	A-1	10 345,50	10,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	940,50	0,00	0,00	0,00
10421	N	0,00	A-1	17 820,00	17,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	990,00	0,00	0,00	0,00
11778	N	0,00	A-1	41 040,00	18,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 160,00	0,00	0,00	0,00
14913	N	0,00	A-1	61 191,00	12,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 707,00	0,00	0,00	0,00
36792	N	0,00	A-1	3 334,86	0,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 334,86	0,00	0,00	0,00
79658	N	0,00	A-1	12 312,00	11,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 026,00	0,00	0,00	0,00
79698	N	0,00	A-1	23 322,00	12,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 794,00	0,00	0,00	0,00
79699	N	0,00	A-1	7 182,00	11,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	598,50	0,00	0,00	0,00
80364	N	0,00	A-1	3 078,00	11,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	256,50	0,00	0,00	0,00
86031	N	0,00	A-1	13 750,54	16,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	808,85	0,00	0,00	0,00
86032	N	0,00	A-1	26 163,00	16,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 539,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 225 055,85					92 787,16	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 225 055,85					92 787,16	0,00	0,00	0,00
11775	N	0,00	A-1	33 615,00	14,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 241,00	0,00	0,00	0,00
11781	N	0,00	A-1	37 457,22	14,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 497,14	0,00	0,00	0,00
11787	N	0,00	A-1	10 125,00	14,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	675,00	0,00	0,00	0,00
13870	N	0,00	A-1	570 840,00	11,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	47 570,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N	-		_	
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
14144	N	0,00	A-1	15 048,00	15,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	940,50	0,00	0,00	0,00
14145	N	0,00	A-1	3 591,00	13,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	256,50	0,00	0,00	0,00
14261	N	0,00	A-1	35 104,99	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 340,33	0,00	0,00	0,00
14524	N	0,00	A-1	10 174,50	13,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	726,75	0,00	0,00	0,00
14859	N	0,00	A-1	4 158,00	13,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	297,00	0,00	0,00	0,00
16537	N	0,00	A-1	94 645,19	12,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 280,39	0,00	0,00	0,00
17406	N	0,00	A-1	65 325,00	12,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 025,00	0,00	0,00	0,00
17581	N	0,00	A-1	74 889,45	18,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 941,55	0,00	0,00	0,00
17739-1	N	0,00	A-1	24 492,00	12,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 884,00	0,00	0,00	0,00
17739-2	N	0,00	A-1	36 738,00	12,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 826,00	0,00	0,00	0,00
17740-2	N	0,00	A-1	36 855,00	12,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 835,00	0,00	0,00	0,00
18079	N	0,00	A-1	14 700,00	13,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 050,00	0,00	0,00	0,00
19236	N	0,00	A-1	45 225,00	14,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 015,00	0,00	0,00	0,00
57346	N	0,00	A-1	17 955,00	18,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	945,00	0,00	0,00	0,00
80366	N	0,00	A-1	4 050,00	14,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	270,00	0,00	0,00	0,00
81775	N	0,00	A-1	34 965,00	13,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 497,50	0,00	0,00	0,00
81803	N	0,00	A-1	6 817,50	14,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	454,50	0,00	0,00	0,00
81804	N	0,00	A-1	41 242,50	14,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 749,50	0,00	0,00	0,00
86034	N	0,00	A-1	7 042,50	14,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	469,50	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
(total)												
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 939 487,77					1 915 758,71	229 481,96	0,00	40 991,92

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,	/\\ 110 I\L	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	86	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	9 939 487,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert					Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente		
Taux fixe (total)		0,00				tauxy	0,00			intérêts (4)	0,00	0,00	d'option 0,00		
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération
numero de contrat)	Couvert	(5)	(6)	inuex	Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/700	de couverture	de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2019-07-01
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	A-217532 Mise à dispo Réseaux d'assainissement	50	01/07/2019
	A-217311 Ouvrages lourds stations d'épurations	50	01/07/2019
<u> </u>	A-21311 Ouvrages courants stations d'épurations	50	01/07/2019
	A-2138 Ouvrages de génie civil	40	01/07/2019
<u> </u>	A- 21531 Installations traitement de l'eau potable	15	01/07/2019
	A-2151 Organes de régulation	8	01/07/2019
L	A-2138 Batiments durables	80	01/07/2019
L	A-2182 Engins de travaux publics	8	01/07/2019
L	A-2154 Appareils de laboratoires, outillages	5	01/07/2019
L	A-217311 Bâtiments légers, abris	15	01/07/2019
L	A-2135 Aménagements de bâtiments, inst. élec.	15	01/07/2019
L	A-2184 Mobilier de bureau	15	01/07/2019
L	A-2183 Matériel informatique	2	01/07/2019
L	A-2051 Logiciel	2	01/07/2019
L	A-2031 Etudes	5	01/07/2019
L	A-2032 Recherche et développement	5	01/07/2019
L	A-204 Subventions d'équipements personne privé	5	01/07/2019
L	A-204 Subventions d'équipements personne public	15	01/07/2019
L	A-2033 Insertion	5	01/07/2019
L	A-21532 Réseaux d'assainissement	50	01/07/2019
L	A-2188 Autres matériels	8	01/07/2019
L	A-2125 Amenagement de terrains batis	15	01/07/2019
L	A-21351 Installations sur batiments d'exploitation	15	01/07/2019
L	A-21561 Matériel spécifique distribution de l'eau	40	01/07/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	2 038 000,00	I 2 038 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	1 916 000,00	1 916 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 916 000,00	1 916 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	122 000,00	122 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	122 000,00	122 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 038 000,00	0,00	0,00	2 038 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES PROPRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)	
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 621 485,00	III	2 621 485,00	
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00		0,00	
10222	FCTVA	0,00		0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	2 621 485,00		2 621 485,00	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	46 540,00		46 540,00	
28131	Bâtiments	0,00		0,00	
28135	Installations générales, agencements,	776,00		776,00	
28138	Aménagement Autres constructions	22 990,00		22 990,00	
28151	Installations complexes spécialisées	3 464,00		3 464,00	
28153	Installations à caractère spécifique	244 932,00		244 932,00	
28154	Matériel industriel	284 872,00		284 872,00	
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 448,00		6 448,00	
28173	Constructions (mise à disposition)	583 725,00		583 725,00	
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 259 275,00		1 259 275,00	
28182	Matériel de transport	89 570,00		89 570,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	11 785,00		11 785,00	
28184	Mobilier	713,00		713,00	
28188	Autres	5 618,00		5 618,00	
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation	60 777,00		60 777,00	
_	-				

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 621 485,00	0,00	0,00	0,00	2 621 485,00

	N	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 038 000,00
Ressources propres disponibles	IV	2 621 485,00
Solde	V = IV - II (6)	583 485,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

 $[\]textbf{(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.}\\$

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	AJIII

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A E O 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.00
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anno mobilis pro d'amorti de l'emi	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	,	Taux initi	al		à la date u budget		Catégorie d'emprunt	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	actua- (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

 $^{(1) \} Indiquer \ C \ pour \ amortissement \ progressif, \ F \ pour \ in \ fine, \ X \ pour \ autres \ (\grave{a} \ pr\acute{e}ciser).$

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur er	n euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1 1 11	00,0
Fait des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en 76 (5)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
d'origine			années		l'origine	1/1/N	cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés			0,00	0,00	0,00		
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)			0,00	0,00	0,00	
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au	
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice	
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00			
8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00			
Engagemen	Engagements reçus des entreprises			gements reçus des entreprises 0,00		0,00	0,00	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BATASS/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BATIMENT						
PERSONNEL						
COMPETENCE						
ASSAINISSEMENT						
44/2023 SCHEMA	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	300 000,00	2 200 000,00
DIRECTEUR						
ASSAINISSEMENT						
COLLECTIF						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BOUES/2018	2 466 042,55	-883 462,98	1 582 579,57	1 380 290,90	202 288,67	0,00
TRANSPORT						
ET						
TRAITEMENTS						
DES BOUES						
DES STATIONS						
40/2022	1 830 000,00	201 174,00	2 031 174,00	0,00	629 868,00	1 401 306,00
TRANSPORT						
TRAITEMENT						
ET						
VALORISATION						
DES BOUES						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	0,00	57,00	49,80	7,00	56,80
Adjoint technique Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Agent de maitrise Agent de maitrise principal Technicien Technicien principal 1ère classe Technicien principal 2ème classe FILIERE SOCIALE (d)	C C C C B B B	15,00 7,00 11,00 9,00 7,00 1,00 4,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	15,00 7,00 11,00 9,00 7,00 1,00 4,00 3,00 0,00	9,00 7,00 10,80 9,00 7,00 0,00 4,00 3,00	6,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00	15,00 7,00 10,80 9,00 7,00 1,00 4,00 3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		57,00	0,00	57,00	49,80	7,00	56,80

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

The little of the state of the						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	С	TECH	340	0,00	3-1	CDD
Technicien	В	TECH	356	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	01.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

COMMUNAUTE AGGLO. MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.